

L'Europe sur Internet¹

*par Cathy Simon-Bloch,
coordinatrice pour la France des centres de documentation européenne*

Version augmentée et mise à jour en mars 2006

Internet est un outil technologique indispensable pour l'accès à l'information, et notamment à l'information sur les institutions, les politiques communautaires et européennes. Il existe un grand nombre de sites Internet consacrés à l'Europe sur le web. La plupart d'entre eux sont à même d'apporter des éléments indispensables à une meilleure connaissance des enjeux européens : fiches de synthèse, fiches pratiques, articles de réflexion, débats en ligne...

The Internet is an unbeatable way of accessing information, particularly regarding Community policy and the European institutions. There are a great many web sites covering the European Union; most of them offer invaluable data to people who need comprehensive information on European questions, including - analyses, practical files, opinions and on-line discussion...

Lorsque l'information reste généraliste et facilement accessible au grand public, ou même lorsqu'elle est destinée plutôt à des spécialistes, mais ayant à travailler sur un thème qui est nouveau pour eux, on peut parler de *sites Internet de niveau I*. Des sites plus développés existent. Ceux-ci permettent de découvrir tous les aspects d'une question ou d'une politique communautaire précise (*sites Internet de niveau II*). D'autres sites ouvrent enfin à des problématiques actuelles et futures de l'Union européenne. Les laboratoires d'idées ou clubs de pensée et autres revues européennes, présentes exclusivement ou également sur Internet, entrent dans ce champ, de même que les forums de discussion. On parlera ici de *sites Internet de niveau III*. C'est sur cette dernière catégorie de site que nous nous attarderons le plus.

¹ Une premier article sur ce thème a été publié dans *Etudes européennes* n°4 (avril 2004). Le présent article en actualisée et augmentée (décembre 2005).

Une information de premier niveau pour la découverte de l'Union européenne et de ses problématiques

L'internaute va trouver des informations de base sur l'histoire de la construction européenne, sur les Etats qui la composent, sur les institutions et leur fonctionnement... Il s'agit d'informations simples, digérées et retranscrites pour être accessibles à un large public (jeunes, adultes, seniors...). Le site *Europa*, par exemple, offre ce genre d'informations dans sa rubrique, « *l'UE en bref* ».

A ce premier niveau, sont proposées des fiches de synthèse sur les politiques communautaires ou sur la législation de l'Union européenne. Ainsi, les fiches réalisées par *Sources d'Europe* ([http://www.info-europe.fr/seb.dir/seb25.dir/seb25 .htm](http://www.info-europe.fr/seb.dir/seb25.dir/seb25.htm))² ou encore celles disponibles sur le site *Scadplus* (<http://europa.eu.int/scadplus>) fournissent de bons supports de ce type. *Sources d'Europe* présentent notamment près de 300 fiches de synthèse sur les institutions, les politiques et les problématiques européennes. *Scadplus* propose, de son côté, près de 2500 fiches de synthèse remises à jour très régulièrement sur la législation communautaire, et sur tous les sujets relevant des compétences des différentes institutions.

Une information de deuxième niveau pour faire le tour d'une question ou d'une problématique

L'internaute peut également avoir accès à des informations qu'on pourrait qualifier de deuxième niveau ; autrement dit des informations lui permettant de faire le point sur une politique ou une question communautaire. Accéder à des dossiers de réflexion est aisé ; des liens ouvrant l'accès à des documents officiels en texte intégral sur les sujets présentés sont le plus souvent prévus. Il pourra s'agir de documents juridiques (documents COM, règlements communautaires...), de communiqués de presse des institutions ou de publications comme les Livres verts et les Livres blancs ou tout autre type de rapports ou de documents (officiels ou non).

Ces dossiers peuvent être à usage professionnel. A titre d'exemple, les dossiers de presse réunis sur le site *Europa*. Ces dossiers de presse sont consultables à partir de la rubrique intitulée, « *l'Europe au jour le jour* ». Il suffit de cliquer sur « Actualités » et, une fois sur cette page, de se reporter à l'écran de droite, bordé de rouge et intitulé « *dossiers de presse* » (http://www.europa.eu.int/news/index_fr.htm).

L'internaute trouve de cette façon des éléments sur la politique de l'Union européenne vis-à-vis de l'Irak ou encore sur la position communautaire en matière de développement durable.

Sur le site français *Vie publique*, réalisé par la Documentation française, sont présentés des dossiers consacrés à l'Union européenne, aux institutions, à l'euro et aux politiques communes ; l'adresse de cette dernière rubrique étant la suivante : <http://www.vie-publique.fr/th/acces-thematique/politiques-communes.html>. Ces dossiers sont conçus par la Documentation française (le dossier sur l'aide au développement des pays ACP) ou par les différents ministères (le dossier consacré à la politique étrangère est rédigé par le ministère des affaires étrangères et celui sur la politique agricole commune pointe sur le site du ministère français concerné).

² Une nouvelle version .pdf comprenant l'ensemble des fiches remise à jour devrait être mise en ligne avant la fin de cette année.

Une information de troisième niveau pour aider à la réflexion sur les problématiques européennes

Internet propose enfin des sites de réflexion sur les sujets communautaires. Ces sites ne sont pas purement informatifs. Ils permettent au contraire à ceux qui le souhaitent de réfléchir aux grands débats européens du moment ; les auteurs des articles apportant leur point de vue. Ces pages sont donc éditées plus précisément pour un public averti, déjà familier du fonctionnement des institutions et aussi au fait des différentes politiques communautaires. Ces sites sont intéressants à connaître - et leur consultation régulière s'avère utile -, car ils autorisent les lecteurs à affiner leur analyse et à participer, s'ils le souhaitent, à la réflexion prospective sur les principaux débats communautaires : les moyens pour ce faire sont multiples (réaction à des articles, rédaction de documents, participation à des discussions en ligne...).

Ces sites Internet peuvent prendre plusieurs formes que nous étudierons tour à tour. Il peut s'agir de laboratoires d'idées, de revues en ligne ou encore de forums de discussion. Chaque type de sites apporte des éléments d'information, destinés à enrichir les réflexions individuelles et collectives.

Les think-tanks ou laboratoires d'idées

Par « laboratoires d'idées » ou « clubs de pensée », il faut entendre les fondations et autres organisations ou groupements qui alimentent la réflexion politique. Il est important de s'y arrêter, car ces laboratoires d'idées participent activement au lobbying communautaire. Ces organisations apportent à chaque fois un point de vue, et non des arguments contradictoires. Autrement dit, les articles proposés sont politiquement orientés et servent des orientations cohérentes avec un projet politique plus général. Or, c'est souvent là que le débat est le plus vif ; là encore où la réflexion se forge et s'enrichit, permettant les évolutions qui aboutiront à des initiatives, voire à des mesures communautaires à caractère contraignant (c'est donc bien de lobbying, au sens strict, qu'il convient de parler dans ce cas)³.

Des laboratoires d'idées existent dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne, leur vocation étant tout à fait identique. On se concentrera principalement ici sur les sites francophones, tout en mentionnant également certains sites anglophones.

La *Fondation Robert Schuman*, du nom du « père fondateur de l'Europe⁴ » (<http://www.robert-schuman.org/>), et reconnue d'utilité publique en 1992, s'est notamment fixée comme missions de promouvoir la démocratie en Europe, ainsi que d'aider les projets de recherche sur les thèmes européens. Cette fondation édite différentes publications :

- un bulletin électronique : la lettre hebdomadaire délivrée dans les boîtes aux lettres électronique sur abonnement gratuit ;
- des notes réalisées par des experts ou de jeunes chercheurs spécialisés sur les thèmes communautaires ; ces documents, qui portent sur des thèmes aussi variés que la laïcité, le Parlement européen... sont tous

³ Historiquement d'ailleurs, les clubs de pensée (en tous cas en France) ont toujours joué un grand rôle pour nourrir la réflexion politique, et ce notamment depuis la veille de la Révolution française. Ils trouvent aujourd'hui un nouveau support de diffusion, tout en s'inscrivant dans une tradition.

⁴ Le discours dit du « salon de l'horloge », prononcé par Robert Schuman le 9 mai 1950, lança le projet de Communauté européenne du charbon et de l'acier (la CECA).

téléchargeables gratuitement en texte intégral ; sauf le dernier numéro qui est mis en vente au prix de 10€.

- La fondation abrite aussi « l'Observatoire des élections en Europe ». Ce dernier a pour vocation de donner des informations sur les différents scrutins qui se déroulent sur notre continent (couverture plus large que les Etats membres de l'Union européenne donc), avant et après le scrutin. Cet observatoire existe depuis 2002.
- la Fondation Robert Schuman s'est par ailleurs associée à l'éditeur Albin Michel pour lancer une nouvelle collection (qui porte son nom) sur l'Union européenne, et ce depuis l'automne 2003.

Le groupement d'études et de recherches « *Notre Europe* » (<http://www.notre-europe.asso.fr/>) date quant à lui de 1996. Il est présidé par l'ancien président de la Commission européenne, Jacques Delors, et a pour vocation d'organiser la réflexion en s'appuyant sur les acquis de la construction européenne, sur la situation actuelle et en fournissant des études prospectives. Ce groupement se définit lui même comme un laboratoire d'idées.

Le site de cette association a été entièrement refondu au début de l'année 2005.

A l'instar de la Fondation Robert Schuman, ce groupement édite un certain nombre de documents sur des thèmes très variés (les relations euro-méditerranéennes ou transatlantiques, l'autorité alimentaire européenne...). Ces textes sont également téléchargeables en texte intégral. Il s'agit :

- des « Etudes et recherches » réalisées par des personnes extérieures à l'association ;
- des « policy papers »

Ce site comporte un formulaire de recherche sur la page d'accueil qui en fait rebalance sur Google options avancée avec le nom de domaine de Notre Europe.

Les deux associations présentées ci-dessus offrent un contenu éditorial particulièrement riche. Elles sont parfaitement représentatives de l'activité des « think-tanks ».

En voici deux autres : le CEPS (Centre for European policy studies) et l'association « EUROPE et liberté ».

Le Centre for European policy studies (CEPS) - <http://www.ceps.be/Default.php> - a localisé son « think-tank » à Bruxelles. Créé en 1983, le CEPS est un institut indépendant de recherche et de réflexion sur les questions européennes. Il est financé par les cotisations de ses membres, la réalisation de travaux de recherche, et bénéficie des subventions émanant notamment des institutions européennes.

De nombreuses conférences sont organisées dans ses locaux. Elles sont mentionnées sur le site Internet, dans la rubrique « Events ». Si on clique sur l'une d'entre elles on obtient, outre de précieux détails sur la conférence proprement dite, un lien vers des articles ou des publications en rapport avec le thème évoqué.

Le CEPS édite également un certain nombre de publications. Certaines sont payantes, d'autres gratuites. Parmi les premières, on peut citer les « paperback books », ou encore les « research reports ». Les publications gratuites sont directement téléchargeables du site : il s'agit par exemple des « CEPS working documents » qui portent sur des thèmes aussi variés que « why is there a productivity problem in the EU ? » ou encore « Towards a Proactive Immigration Policy for the EU ? ». On peut également télécharger gratuitement les actes des conférences.

Lien vers les publications : <http://shop.ceps.be/Default.php>

L'association « Europe et liberté » a été créée en 1988. C'est un mouvement apolitique dont la vocation est de fédérer tous les Européens autour des thèmes de la démocratie, de la tolérance et de la diversité culturelle. C'est ainsi qu'elle se présente sur son site : <http://www.eurolibe.com/pages/nous.html>

Cette association édite différents produits :

- un magazine trimestriel qui porte son nom et qui est destiné au grand public : <http://www.eurolibe.com/pages/magazinew.html> ; ce magazine est complété par une lettre électronique bimensuelle : « la lettre d'Eurolibe » - certains numéros sont, en fait, des numéros spéciaux consacrés à un thème unique. Ils sont susceptibles d'intéresser tous ceux qui travaillent ou réfléchissent sur les problématiques relatives à l'Union européenne ;
- des dossiers font la synthèse de politiques conduites dans les Etats membres sous l'impulsion de l'Union (réforme des retraites en Europe, biotechnologies, etc.) : <http://www.eurolibe.com/pages/pagesbiblio/dossiers.html>

A l'heure actuelle, ce ne sont pas moins de trente-cinq dossiers de ce type qui sont consultables sur ce site.

Cette mise à jour permet de présenter deux autres organismes : EPIN (European policy institutes network) : et Cafébabel : (créé par l'organisation Babel international en 2000)

Le réseau EPIN (<http://www.epin.org>) regroupe 25 think-tanks présents dans 21 Etats, essentiellement les Etats membres et les pays candidats. Pour la France, l'IFRI (Institut français des relations internationales) et « Notre Europe » en font partie. Le CEPS est également présent dans ce réseau. EPIN a pour vocation de réfléchir au futur de l'Europe ; le traité constitutionnel étant un des principaux sujets de réflexion.

Un certain nombre de documents sont disponibles et tous téléchargeables, au nombre desquels figurent des :

- *working papers* (<http://www.epin.org/convention/index.html>).

Le dernier numéro paru est le n°13 : « Update on the ratification debates » qui date du mois de mai 2005. La périodicité de ce document est irrégulière.

- *Ratification monitor* : fiches sur les pays et la ratification du Traité. Pour certains pays comme la France le document a été rédigé avant le référendum et n'a pas encore été remis à jour.
- *Institutes working papers* : documents réalisés par les associations et organismes membres du réseau.

Assez peu de documents ont été mis en ligne en 2005.

Café Babel (<http://www.cafebabel.com>) a été créé par l'organisation Babel international en 2000. Média européen utilisant exclusivement Internet comme support, Café Babel a toutes les caractéristiques d'un think-tank. Il se définit comme une plate-forme internationale d'expression, de réflexion et d'analyse sur l'actualité européenne.

Café Babel se présente sous la forme d'un journal à destination notamment de la jeunesse européenne, s'appuyant pour ce faire sur 16 rédactions locales et 350 collaborateurs bénévoles. L'actualité européenne y est traduite en six langues et est classée par thèmes (par exemple la Chine et l'Union européenne, dossier intitulé « Qui a peur de la Chine ? »).

Les différentes rédactions de Cafébabel organisent également des conférences et des cafés-débats, à travers l'Europe.

Les revues en ligne

D'autres sites contribuent à nourrir la réflexion sur l'Union européenne. Ces sites sont constitués de revues en ligne spécialisées en droit communautaire et en questions européennes. Il existe un grand nombre de titres dans ces domaines ; certains de ceux-ci sont disponibles en ligne. La plupart des publications, que leur support soit en format papier ou électronique, sont disponibles en anglais. Le site *EuroInternet (Information Resources Related to European Integration in the Internet)*, par exemple, recense trente-six titres en anglais dans des domaines aussi variés que l'économie, la politique, les relations extérieures, l'élargissement... Contrairement aux laboratoires d'idées et autres fondations, ces revues n'ont pas vocation à fournir des informations, mais elles proposent en revanche des articles de synthèse ou de prospective sur les problèmes européens. Ces périodiques font appel à des auteurs qui font autorité dans leurs domaines respectifs.

Certes, consulter les revues « classiques » sur Internet peut s'avérer frustrant ; les articles n'étant pas systématiquement présentés sous cette forme en version intégrale.

Il existe cependant des exceptions. *Les Cahiers européens de Sciences Po* en sont une (http://www.portedeurope.org/rubrique.php3?id_rubrique=52&lang=fr) : cette revue existe en ligne en texte intégral depuis 2000 et a proposé jusqu'à présent cinq numéros par an. En 2003, deux seulement ont paru. Les thèmes font bien sûr la part belle à l'Union européenne et sont très variés (prospective économique, bilan démocratique...). Chaque numéro est consacré à un thème unique et se présente en format pdf.

Autre exception, la revue *European integration on line papers* (<http://eiop.or.at/eiop/>). Elle est réalisée depuis 1997 par l'ECSA, en Autriche (*European Community Studies Association Austria*). Sur cette page, la possibilité d'interroger les numéros de l'année en cours (*current issues*) est offerte. Un lien est prévu pour consulter les archives de la revue. A noter que les numéros les plus anciens sont au format htm et non pdf.

La possibilité est également offerte au lecteur d'ajouter un commentaire à chaque article en cliquant sur « *comment* », et en remplissant alors les cinq champs proposés.

Tout comme la revue *Etudes européennes*, « The Journal of European affairs » est proposé aux lecteurs paraît exclusivement en version électronique. Cette revue a été créée en août 2003 ; et deux numéros ont été publiés cette année-là. La périodicité est depuis trimestrielle. Le dernier numéro paru date de décembre 2004. On trouve à chaque fois comprend des articles courts et aussi des analyses détaillées sur les politiques conduits en Europe. Notes de recherche et autres présentations d'ouvrages nouvellement parus complètent l'ensemble.

Le lien vers le dernier numéro consultable (1^{er} pour 2005)

: <http://www.europeananalysis.org.uk/jea/JEA3-1.pdf>

Ce titre est réalisé par l'ancien réseau « the EU policy network (EPN) », qui s'appelle à présent « European analysis », un réseau international qui fédère environ trois cents chercheurs, professionnels et journalistes travaillant sur les questions européennes, et plus précisément sur les sujets de caractère politique et économique. <http://www.europeananalysis.org.uk/>. Ce groupe de travail propose aussi des documents de réflexions. Le dernier est consacré aux relations entre le Canada et l'Union européenne :

La dernière née des revues européennes en ligne est « Europe's world », lancée officiellement en octobre 2005 par un regroupement de think-tanks européens : <http://www.europesworld.org/>.

Le premier numéro, seul à être paru pour le moment fait 188 pages et présente des articles sur des thèmes variés : les relations de l'Union européenne avec d'autres Etats, la situation économique à l'intérieur de la Communauté...

Des revues aux documents de travail (ou *working papers*), il n'y a qu'un pas... Les documents de travail peuvent paraître de façon aussi régulière que les revues et sont, à chaque fois, consacrés à un thème. Ils ont vocation à servir de base aux débats et non à faire la synthèse d'un sujet, comme le fera plus certainement un article. On peut citer, par exemple, ceux qui sont réalisés par l'Université de Manchester (<http://www.les1.man.ac.uk/conweb/>). Des documents de cette sorte paraissent régulièrement, au rythme de cinq numéros par an, et sont téléchargeables depuis la première livraison (effectuée en 2000).

Nous avons jusqu'à présent abordé dans cette rubrique les revues en ligne et les documents de travail. On peut aussi rajouter les documents de réflexion sur les problématiques européennes.

Dans ce cadre là, il convient de présenter les European Research Papers Archive (ERPA) <http://eiop.or.at/erpa/>

Il s'agit là d'un réseau regroupant au départ les institutions suivantes : La Chaire Jean Monnet de Harvard, l'Institut Max Planck de Cologne, le centre Robert Schuman de l'institut universitaire européen et l'Académie de droit européen. Depuis ce réseau s'est étoffée et la structure ERPA est aujourd'hui une base unique d'accès aux documents publiés au sein des différentes institutions membres. Elle référence à l'heure actuelle 846 documents en texte intégral ou sous forme de résumés. Les formulaires de recherche (version simple et avancée) sont consultables au bas de l'écran.

Voici le lien vers le formulaire de recherche en version simple : <http://eiop.or.at/cgi-bin/erpa-search.pl?cmd=short>

Les réponses sont présentées sous la forme d'un tableau avec la date de mise en ligne du document, l'organisme producteur, le nom de l'auteur et le titre

A l'occasion de cette mise à jour, il est opportun de signaler les études publiées par le Royal Institute for international relations : IRRI –KIIB, think-tank belge, qui est notamment composé d'un groupe de travail sur les questions européennes. Ce groupe publie un certain nombre d'études vers lesquelles le lien est le suivant : http://www.irri-kiib.be/FR/papers_irri.htm#etudEU. La dernière publiée porte sur les relations entre l'Union européenne et la Turquie.

Il faut aussi signaler les Egmont papers (http://www.irri-kiib.be/FR/paper_egm_fr.htm) qui sont des documents de réflexion portant sur les questions internationales, avec un accent particulièrement mis sur les questions d'intégration européenne. Le texte intégral de chaque note est téléchargeable gratuitement en anglais et il est aussi possible de les acheter au numéro auprès de : « Academia Press de Gand » au prix de 6.75 € chacune.

Pour être complet sur l'information de niveau 3, nous parlerons aussi des forums de discussion qui permettent l'échange d'idées et la participation de tous aux débats européens.

Participation à des débats en ligne

Il existe des forums de discussion ouverts à tous, mais aussi des listes de discussion. Une explication s'impose pour bien différencier les deux types de « produits ». La participation aux listes nécessite une inscription, sans laquelle on ne pourra contribuer au débat ; cette règle ne s'applique pas aux forums. De même une liste peut-elle être modérée ; autrement dit, une personne se charge d'analyser l'apport d'une intervention à la collectivité que représentent ses membres et, en fonction de l'intérêt estimé, le message sera diffusé à tous ou ne sera pas retenu. La liste *Eurodoc*, par exemple, fonctionne de cette façon, en rassemblant les documentalistes qui travaillent dans des centres de documentation européenne.

Certains sites officiels institutionnels européens proposent de participer à la réflexion sur les débats européens. D'autres sites, très riches également, ne revêtent pas un caractère officiel.

Le plus connu des forums de discussion officiel est celui qui est hébergé sur le site *Europa. Futurum*, c'est son nom, se consacre aux questions portant sur l'avenir de l'Union européenne (http://europa.eu.int/futurum/index_fr.htm). Outre un certain nombre d'informations qu'il fournit à partir de sources institutionnelles, le site invite les internautes à participer aux débats, à se mêler à de nombreuses discussions sur différents sujets ; les principaux d'entre eux restant l'élargissement et la Convention sur l'avenir de l'Union européenne.

On peut également signaler deux autres forums moins officiels.

Remarque préliminaire : il est à noter que le forum « Fenêtre sur l'Europe », présenté dans la dernière version de cet article a été fermé. (<http://www.fenetreeuropetv.com/forum/>)

Une recherche sur un thème peut être lancée par les utilisateurs. Cependant - tests à l'appui (sur les thèmes « fonction publique » et « dialogue social »)-, les résultats obtenus manquaient de pertinence.

« L'Europe des 25 » est le nom que le quotidien *Le Monde* a choisi pour son forum consacré à l'Union européenne

<http://forums.lemonde.fr/perl/postlist.pl?Cat=&Board=europe>

Créé en 2001, il offre exclusivement un accès aux contributions. Pour participer soi-même aux discussions, il convient d'être abonné au Monde.fr en s'acquittant auprès du journal de 5 euros par mois ou de 60 euros par an. Souvent, le message qui introduit le débat consiste en un article, voire en une dépêche publiée dans la presse française: Libération, Monde diplomatique, dépêche AFP,...

Là encore, les thèmes évoqués offrent une grande diversité : violence contre les femmes en Europe, élection du Président du Parlement européen...

Pour cette mise à jour, nous évoquerons le forum de Sources d'Europe, qui propose également sur son site un espace réservé aux discussions sur les problématiques européennes, plus précisément sur l'avenir de l'Union : <http://www.info-europe.fr/debats/>. Les derniers débats mis en ligne portent notamment sur le futur de l'Union, l'élargissement ou encore la réforme éventuelle des institutions.

Il est à noter que le site de Sources d'Europe va être entièrement refondu en 2006.

- Les Cahiers européens de Sciences-Po
http://www.portedeurope.org/rubrique.php3?id_rubrique=52&lang=fr
- European integration on line papers : <http://eiop.or.at/eiop/>
- Documents de travail de l'Université de Manchester
<http://www.les1.man.ac.uk/conweb/>
- The Journal of European Affairs – *page d'accueil du réseau European analysis* : <http://www.europeananalysis.org.uk/>
Dernier numéro paru : : <http://www.europeananalysis.org.uk/jea/JEA3-1.pdf>
- ERPA (European research papers archive) <http://eiop.or.at/erpa/> :
- Europe's world : <http://www.europesworld.org/>
- Publications du Royal institute for international relations : Etudes européennes : http://www.irri-kiib.be/FR/papers_irri.htm#etudEU.
Egmont papers : http://www.irri-kiib.be/FR/paper_egm_fr.htm

Participation à des débats en ligne

- Futurum : http://europa.eu.int/futurum/index_fr.htm
- Forum du quotidien « Le Monde », « L'Europe des 25 » : <http://forums.lemonde.fr/perl/postlist.pl?Cat=&Board=europe>
- Forum de Sources d'Europe : <http://www.info-europe.fr/debats/>.